

Les médecins spécialistes reviennent à la charge

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4632 - Mercredi 21 novembre 2018 - Prix : 10 DA

Football

Une année de suspension pour Chérif Mellal, président de la JSK

Page 24

Célébration du Mawlid Ennabaoui

Treize incendies durant une seule nuit

Page 3

Le troisième homme

Par Mohamed Habili

Jusqu'à ce fatidique 2 octobre dernier, qui a vu l'assassinat d'un journaliste saoudien dans le consulat de son pays à Istanbul, l'Arabie saoudite ne se reconnaissait qu'un seul véritable ennemi : l'Iran, auquel elle-même cherchait à nuire par tous les moyens. Ce qui pour l'essentiel revenait pour elle à dresser contre lui tant Israël que les Etats-Unis, chose qu'elle semble d'ailleurs avoir particulièrement réussi ces derniers temps, étant donné les sanctions économiques dont l'Iran est l'objet depuis le début de ce mois de la part des Etats-Unis. Jusqu'à cet assassinat, qui plus est parfaitement inutile, Jamal Khashoggi ne présentant aucun danger réel pour sa sécurité, tout allait plutôt bien pour elle, même en tenant compte de l'impasse yéménite, et à l'inverse, tout allait de plus en plus mal pour l'Iran. Elle n'avait qu'à attendre pour voir à terme les choses tourner nettement en sa faveur. L'affaiblissement inévitable de l'Iran du fait du blocus américain ne pouvait par ailleurs que lui faciliter la tâche au Yémen. Et puis voilà que de son propre fait, et sur une problématique somme toute secondaire, elle porte un coup peut-être fatal à son image dans le monde. Certes, ce n'est pas cela qui va amener les Américains à reconsidérer dès à présent leur politique à l'égard de l'Iran, et qui ne vise à rien moins qu'à lui faire changer de régime en dépit de leurs dénégations, mais déjà il leur est plus difficile de continuer de le dépendre comme le principal pourvoyeur de terrorisme et d'instabilité au Moyen-Orient, et dans le reste du monde par conséquent.

Suite en page 3

Les projets de décrets exécutifs soumis au gouvernement

Enfin une vraie loi qui protège l'enfant ?



PH/D. R.

À l'instar des autres pays, l'Algérie a célébré hier la Journée internationale de l'enfant qui vise à attirer plus d'attention sur sa protection, son éducation et son bien-être.

Lire page 3

A Barcelone demain pour le Forum ministériel du gaz
Guitouni pour plaider les investissements en Algérie

Page 2

Amar Tribèche, commissaire du Festival du film amazigh
La prochaine édition sera dédiée à Djamel Allam

Page 13

Prime de service civil et concours de graduation

Les médecins spécialistes reviennent à la charge

■ Lors d'une conférence de presse, le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique a appelé les pouvoirs publics à prendre en charge ses revendications, entre autres, l'augmentation de la prime de service civil ainsi que l'organisation des concours de graduation.

Par Thinhinene Khouchi

«**O**rganisation des concours de passage de grade bloqués depuis 2013, versement de la prime d'intéressement sur uniquement le premier grade du corps, révision de la prime dite du service civil estimée entre 20 000 DA et 60 000 DA, en sus de la baisse du taux d'imposition de 30% à 10% à l'instar de tous les corps de la Fonction publique», telles sont les revendications du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), a indiqué Mohamed Youf, secrétaire général de ce syndicat. Lors d'une conférence de presse tenue quelques jours après la publication d'un décret exécutif signé le 11 octobre 2018 et publié au dernier Journal officiel indiquant que «les praticiens médicaux spécialistes de santé publique vont bénéficier d'une prime de service civil fixée, selon la zone d'exercice, entre vingt mille dinars et soixante mille dinars, une prime qui ne sera pas intégrée dans le salaire du bénéficiaire», le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique a salué les décisions du ministère de la Santé pour la prise en charge de quelques revendications, ce qui a permis une stabilité dans ce corps. Mais le secrétaire de ce syndicat a déploré la non satisfaction d'autres revendications, sous prétexte d'«austérité budgétaire», alors que «le gou-



vernement a répondu aux revendications d'autres corps». Cette situation, a estimé le président du SNPSSP, «pousse les praticiens spécialistes à fuir le secteur public pour le privé, voire même pour l'étranger». Affirmant que le SNPSSP «a toujours privilégié le dialogue avec les pouvoirs publics afin de parvenir à une solution à ces problèmes», Youf, a fait savoir, dans ce sens, que le Conseil national a décidé de maintenir ouverte la réunion

extraordinaire pour suivre l'évolution de la situation, mandatant le bureau exécutif national pour suivre l'évolution des différents points. A rappelé que récemment deux décrets exécutifs sur une prime mensuelle et sur des nouvelles durées d'accomplissement du service civil, selon les zones, pour les médecins résidents, ont été publiés au Journal officiel n°62. Ainsi, le décret exécutif 18-257 du 11 octobre 2018 «a pour objet d'instituer une

prime mensuelle d'accomplissement du service civil au profit des praticiens médicaux spécialistes de santé publique, assujettis au service civil». «La prime de service civil vise à renforcer la couverture sanitaire spécialisée de la population et à améliorer la qualité et l'efficacité des activités de soins, assurées par les établissements publics de santé, notamment dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux». «Le montant mensuel de la prime de ser-

vice civil est fixé, selon la zone d'exercice, entre 20 000 dinars et 60 000 dinars, conformément à l'annexe jointe au présent décret. La prime de service civil n'est pas intégrée dans le salaire du bénéficiaire». «Les crédits relatifs à la prime de service civil sont inscrits au titre du budget du ministère chargé de la Santé et délégués aux directeurs de la santé et de la population des wilayas. Cette prime de service civil sera versée par le trésorier de la wilaya d'affectation du bénéficiaire, sur présentation : de la décision d'affectation du bénéficiaire au poste de travail délivrée par le ministère chargé de la santé ; d'une attestation mensuelle de présence délivrée par le directeur de la santé et de la population de la wilaya sur la base des états de présence établis par les directeurs des établissements publics de santé lieu d'exercice de l'assujetté au service civil et sera servie uniquement pendant la durée d'accomplissement du service civil et cesse au terme de celle-ci». «La prime de service civil est soumise à l'impôt». Enfin, la durée du service civil de la zone 1 qui englobe les wilayas du Sud, est fixée à une année, alors que dans les zones 2 et 3 qui concernent les wilayas du Nord et des Hauts-Plateaux, la durée du service est fixée respectivement à deux et trois ans. Quant à la zone 4 qui touche les wilayas d'Alger et Oran, la durée est de 4 ans.

T. K.

A Barcelone demain pour le Forum ministériel du gaz

Guitouni pour plaider les investissements en Algérie

Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, prendra part demain au 6e Forum ministériel du gaz qui se déroulera à Barcelone (Espagne). Une occasion pour le premier responsable du secteur d'exposer les capacités énergétiques nationales conventionnelles, celle du gaz particulièrement, à même de répondre en grande partie à une demande industrielle mondiale en croissance perpétuelle. Après sa participation, la semaine dernière, à la réunion ministérielle du GECF (Forum des pays exportateurs de gaz) à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, Mustapha Guitouni se trouvera demain à Barcelone pour le 6e Forum ministériel du gaz, conjointement organisé par le Forum international de l'énergie et l'Union internationale du gaz (International Energy Forum IEF - International Gas Union IGU).

Outre de discuter avec ses pairs sur les politiques énergétiques, les tendances du marché et des options technologiques permettant au secteur gazier de générer une croissance inclusive

et des transformations réussies pour un avenir énergétique sûr, inclusif et durable, Mustapha Guitouni interviendra notamment dans la session consacrée à la croissance de la demande de gaz et aux voies et moyens d'encourager les investissements nécessaires dans les infrastructures et les flux commerciaux. Ainsi, il sera question pour le ministre de plaider pour le gaz algérien comme une réponse à la demande internationale en augmentation. Une réponse qui devra se traduire par le renforcement des investissements dans le domaine gazier, d'autant plus que le potentiel national en ressources en la matière sont nettement favorables. Ce qui devrait pour l'Algérie, troisième producteur de brut d'Afrique et neuvième producteur de gaz mondial, compenser la baisse des ventes de pétrole en raison des limitations de l'Opep, mais surtout de renouveler ses contrats de commercialisation de gaz arrivés à terme. Pour ce faire, Guitouni devra déployer la politique gouvernementale en matière énergé-

tique visant, d'une part, à élargir les activités d'exploration, le renforcement des réserves et l'amélioration de l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz, et, d'autre part, à relancer les activités de transformation pour jeter les bases de projets gaziers et pétrochimiques. Il devra aussi relever le potentiel minier dont dispose le pays et faire part de la volonté des pouvoirs publics d'en faire un puissant levier de développement économique, de l'attractivité du secteur des hydrocarbures en rassurant les investisseurs étrangers sur notamment la levée dans les contraintes à l'investissement dans la prochaine loi sur les hydrocarbures et autres allègements et facilitations tels que le traitement équitable et la transparence dans les passations des marchés. Rappelons, à ce sujet que dans ses multiples déclarations, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach, mettant en évidence que «l'Algérie est plutôt un pays gazier qu'un pays pétrolier», a assuré que le potentiel national en

matière de production de gaz, «n'a pas de contraintes» ni «de limitations». «Nous avons 20 000 km de pipelines de transport de gaz naturel et nous avons également des méthaniers qui nous aideront à vendre notre gaz, non seulement en Europe, mais aussi dans des régions comme l'Asie. Quiconque veut acheter du gaz, nous sommes prêts à le lui vendre», a-t-il ajouté. Un objectif que la Sonatrach s'est fixé et pour lequel elle déploie une série de réalisations à travers la signature de plusieurs contrats gaziers avec ses partenaires historiques, à l'instar de celui paraphé avec les groupes français Total et l'espagnol Repsol pour la recherche et l'exploitation de gaz sur le champ Tin Foye Tabankort (Illizi, 1 760 km sud-est d'Alger), non loin de la frontière libyenne. Ce contrat, rappelons-le, d'une durée de 25 ans, prévoit, entre autres, la réalisation d'un programme additionnel estimé à 324 millions de dollars et permettra donc de maintenir la production du champ de Tin Foye Tabankort (TFT-Bloc 238), qui s'élève

actuellement à plus de 80 000 barils équivalent pétrole/jour (bep/j), pendant six ans, soit trois milliards de m³/an de gaz. A ce projet s'ajoute celui de l'extension du gazoduc GPDF El Achira-Beni Saf, duquel il est attendu une augmentation des capacités de transport de gaz naturel via le gazoduc Medgaz à 10 milliards m³ par an contre 8 milliards actuellement.

En outre, au-delà de la commercialisation proprement dite du gaz naturel, désormais l'Algérie, à travers la Sonatrach, entend vendre cette énergie en produit fini, d'autant plus qu'elle a désormais assis les contours du développement d'une industrie pétrochimique portée essentiellement par le premier complexe pétrochimique en Algérie réalisé par une joint-venture avec le groupe Total. «Notre objectif, est de ne plus vendre le gaz en tant que matière première, mais en tant que produit fini. La valeur ajoutée que nous allons avoir à travers la transformation du gaz est beaucoup plus importante».

Lynda Naili

Les projets de décrets exécutifs soumis au gouvernement

Enfin une vraie loi qui protège l'enfant ?

■ À l'instar des autres pays, l'Algérie a célébré hier la Journée internationale de l'enfant qui vise à attirer plus d'attention sur sa protection, son éducation et son bien-être.

Par Meriem Benchaouia

La situation des enfants dans notre pays a connu, au cours des dernières années, un ensemble de changements quantitatifs et qualitatifs qui s'inscrivent dans un nouvel esprit. Le système de protection de l'enfant et de ses droits juridiques et moraux en Algérie s'est consolidé par l'adoption d'une série de mesures venues s'ajouter aux efforts d'adaptation aux conventions internationales ratifiées et de lutte contre les dangers qui guettent cette catégorie, notamment la cybercriminalité. Mais toutes ces avancées sont annihilées par le taux d'agressions, d'affaires de rapt et de déperdition scolaire. A cet égard, les autorités algériennes déploient des efforts coordonnés et soutenus pour promouvoir et assurer la défense et la promotion des droits de l'enfant, mais les différentes formes de violence à l'encontre des enfants sont encore très répandues malgré les nombreux efforts et un long chemin reste à faire en matière de protection. Il n'y a pas de secret, le chemin est d'emblée tracé. Vulnérables, exploités, ils font l'objet de mauvais traitements physiques et psychologiques, voire de sévices sexuels. Ils sont la cible d'adultes employeurs sans vergogne. Rares sont ceux qui s'en sortent. Dans ce sens, la présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (Onppe), Meriem Chorfi, a affirmé, hier à Alger, que les projets des décrets exécutifs de la loi 15-12 du 15 juillet 2015, relative à la

protection de l'enfance, se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement. Dans une déclaration, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, M^{me} Chorfi a indiqué que la commission chargée de l'élaboration des projets de décrets exécutifs relatifs à la loi sur la protection de l'enfance a achevé sa mission et que « ces projets se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement, pour procéder à leur examen avec les secteurs concernés, avant leur promulgation ». Par ailleurs, la même responsable a précisé que l'Onppe avait reçu plus de 600 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant, émanant de citoyens, voire des enfants eux-mêmes, via le numéro vert (11/11) lancé en avril dernier, outre 17 signalements via le courrier électronique (lancé en décembre dernier) et d'autres par voie postale. Ces signalements, a-t-elle dit, concernent les cas de maltraitance, de mendicité, d'exploitation économique ou de cas de violence ou d'agression sexuelle sur enfants, outre des appels reçus de parents ayant besoin d'un accompagnement en matière de prise en charge de leurs enfants. Dès la réception d'un signalement, une démarche est engagée sur le terrain pour s'assurer de la véracité de l'information. Ces cas sont en majorité transmis au Service du milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale pour leur prise en charge et leur traitement en vue de mettre l'enfant à l'écart du danger, a-t-elle précisé. La mission des ser-



P.V.D. R.

vices du milieu ouvert, composés de spécialistes, d'éducateurs, d'assistants sociaux, de psychologues et de juristes, consiste à assurer la protection sociale des enfants au niveau local, en coordination avec les instances et établissements concernés par la prise en charge de cette catégorie. A cet effet, M^{me} Chorfi a souligné que le numéro vert comptait parmi les mécanismes mis en place pour assurer la protection sociale des enfants en danger, de par qu'il constitue un dispositif visant à consacrer l'intérêt de l'enfant à travers le signalement de tout ce qui pourrait porter atteinte à ses droits. Elle a mis l'accent, en outre, sur l'importance de la participation du citoyen au signalement, un outil indispensable en matière de lutte, en ce sens où il permet, selon elle, d'intervenir au moment opportun. La loi garantit la protection à la person-

ne qui procède au signalement ou à l'alerte et dégage les personnes signalant des cas d'atteinte aux droits de l'enfant, de toute responsabilité administrative, civile ou pénale, même si les enquêtes n'aboutissent pas à la confirmation de ces cas d'atteinte, a affirmé la même responsable. Rappelant les « nombreux acquis » réalisés par l'enfance en Algérie, M^{me} Chorfi a mis en avant le rôle de l'Onppe, créé en vertu de la loi sur la protection de l'enfance qui prévoit plusieurs dispositions et principes mentionnés dans la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide). Un rapport sur la situation de l'enfance en Algérie et les acquis réalisés dans ce domaine est en cours d'élaboration par l'Onppe, en prévision de sa soumission au président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, a-t-elle fait remarquer.

M. B.

Célébration du Mawlid Ennabaoui

Treize incendies durant une seule nuit

Alors que le nombre d'accidents est infime par rapport aux années précédentes, il n'en demeure pas moins que les incendies causés par les produits pyrotechniques sont de plus en plus graves. Ces dernières années, la célébration du Mawlid Ennabaoui a toujours été synonyme de troubles et de désagréments en tous genres. Plusieurs wilayas du pays ont célébré cette année le Mawlid Ennabaoui sans désagréments abusifs de pétards, Comparativement aux années précédentes où les pétards et autres pyrotechniques achalandaient, en pareille fête, les étals dans les marchés et différents espaces publics, la célébration cette année s'annonce sereine et sans désagréments sonores

produits par les explosions de pétards, parfois dangereux. Cependant, pour cette fois-ci, alors que le nombre d'incidents reste infime, les services de la Protection civile ont enregistré pas moins de treize incendies à travers le pays, dont neuf dans la capitale durant une seule nuit.

En effet, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 13 incendies d'arbres, palmiers, broussailles, ainsi que d'habitations, notamment à Alger qui a enregistré neuf incendies à Bordj El Bahri, Les Eucalyptus, Kouba, Baraki, El Maqaria, El Achour, Bab El Oued, Bordj El Kifane et Rouiba. Le chargé de l'information auprès de ces services, le lieutenant Khaled Benkhalfa, fait savoir que les services de la

Protection civile de la wilaya d'Alger ont secouru, également, une personne âgée de 81 ans, atteinte de brûlures légères, suite à un incendie qui s'est déclenché dans un bidonville, en raison de l'explosion de pétards.

Selon un bilan des dernières 24 heures, rendu public hier par les services de la Protection civile, deux incendies ont été enregistrés dans la wilaya de Guelma et deux autres à Blida impliquant un bus et un véhicule.

Contrôle renforcé sur la vente des produits pyrotechniques

Le brouhaha habituel précédant la célébration du Mawlid Ennabaoui chaque année, en raison de l'utilisation des

pétards, était presque inaudible cette fois-ci, car le nombre de leurs points de vente a reculé et ils ne sont disponibles que dans quelques rues et marchés et à des prix élevés, ce qui a contraint la majorité des familles à recourir aux moyens traditionnels et rudimentaires utilisés à cette occasion, notamment les bougies et les gâteaux.

Cette pénurie des produits pyrotechniques est due au contrôle renforcé des opérations de leur importation et de leur vente.

Les services des Douanes ont saisi, durant les neuf premiers mois de 2018, plus de 62,4 millions d'unités de produits pyrotechniques au niveau national.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, les ser-

LA QUESTION DU JOUR

Le troisième homme

Suite de la page une

Du jour au lendemain, et de sa propre initiative, l'Arabie saoudite a fait dresser devant elle et de toute sa hauteur un ennemi bien plus redoutable et entreprenant que l'Iran : la Turquie de Recep Tayyip Erdogan. Certes, entre les deux pays, ce n'était déjà pas le beau fixe. Ils s'opposaient sur le blocus saoudien à l'encontre du Qatar, ainsi que sur l'attitude à l'égard du courant des Frères musulmans après le renversement de Mohamed Morsi en Egypte. Ces désaccords, quoique significatifs, n'étaient pas du genre à se développer en une hostilité déclarée, à l'image de celle qui existe entre Riyad et Doha par exemple. L'affaire Khashoggi en est elle parfaitement capable. Par conviction ou par cynisme, à supposer qu'ils ne soient pas animés de ces deux ressorts à la fois, les Turcs se montrent déterminés à faire tomber le prince héritier saoudien, qui déjà est le véritable dirigeant de son pays. Cet objectif n'est pas aussi anodin qu'il y paraît. Dans une monarchie absolue, changer de tête amène souvent à en couper plusieurs. Aujourd'hui ou demain, le président des Etats-Unis est censé se prononcer sur cette affaire. Ce qu'il fera soit en innocentant le prince héritier, soit en l'accusant, sur la base des informations rassemblées par les services américains du renseignement. On sait que si cela ne tenait qu'à lui, il n'hésiterait pas à le mettre hors de cause. Mais cela ne dépend pas que de lui. En fait, cela dépend de l'opinion américaine, dont il est obligé de tenir compte, de la nature des informations qui lui ont été livrées, mais également des visées turques. Les Turcs sont d'autant moins portés à sauver la mise aux Saoudiens qu'ils aspirent sous la férule d'Erdogan à leur arracher le leadership dans le monde musulman. Là où les Iraniens ont jusque-là échoué, il se pourrait bien que les Turcs soient en train de réussir : faire tomber l'Arabie saoudite de son piédestal aux yeux des musulmans.

M. H.

vices de la Gendarmerie nationale ont intensifié leurs efforts, ce qui a permis de saisir, entre le 1^{er} janvier et le 17 novembre 2018, plus de 7,5 millions d'unités de différents types et volumes. Les services de la police ont saisi, durant la même période, près de 2,3 millions d'unités de produits pyrotechniques

Louiza Ait Ramdana

Important tour-opérateur français

Nomade Aventure de retour en Algérie

■ «Partez en voyage en Algérie, l'un des pays les plus fascinants du monde et d'Afrique du Nord. Découvrez un héritage culturel vieux de plusieurs millénaires et des paysages sahariens parmi les plus vierges et les plus spectaculaires au monde», est-il écrit sur le site officiel de Nomade Aventure.

Filali Hasna Ch.

Un important tour-opérateur français a annoncé lundi qu'il est de retour en Algérie, huit ans après avoir interrompu sa destination Sud algérien. Nomade Aventure, voyageur spécialiste des randonnées propose, dès le mois de janvier prochain, six voyages dans le Sud algérien à travers Illizi, Tamanrasset et Adrar.

«Partez en voyage en Algérie, l'un des pays les plus fascinants du monde et d'Afrique du Nord. Découvrez un héritage culturel vieux de plusieurs millénaires et des paysages sahariens parmi les plus vierges et les plus spectaculaires au monde», est-il écrit sur le site officiel de Nomade Aventure.

Sa première offre est une randonnée dans les massifs de l'Atakor et du Hoggar. Cette randonnée est suivie d'une autre dans la région au cœur du Hoggar et de l'Assekrem avec une ascension du mont Tahat



(2 908 m) et la montée de l'Assekrem vers l'ermitage de Charles de Foucauld.

Nomade Aventure propose également une randonnée à pied et à dos de dromadaire entre Timimoun et les dunes du Grand Erg Occidental, en plus d'un autre circuit à travers les Ksour du Gourara qui mènera ses voyageurs jusqu'à un océan de dunes pour bivouaquer autour de feux de camps sous l'un des lieux les plus étoilés.

«De la Tadrart à Essendilène et de l'Ahnet à l'Immidir, un trek en Algérie vous offrira des paysages somptueux et désertiques quasi réalistes aux couchers de soleil féériques», a-t-il écrit sur son site, proposant de découvrir «les secrets cachés» de l'Ahnet et de parcourir les Ajers en compagnie des caravanes chame-lières.

Nomade Aventure, qui programme une centaine de destinations, a enregistré en 2017 un chiffre d'affaires supérieur à 21 millions d'euros.

H. Ch./APS

Béjaïa

53 exposants à la 8^e édition de la fête du miel

Cinquante-trois exposants ont pris part, lundi à Béjaïa, à l'ouverture de la 8^e édition de la fête du miel et de l'apiculture de la wilaya, réunis à la surface du lac d'haddadene à l'ouest de la ville, pour valoriser leur produit et célébrer le travail de la ruche, dans une ambiance festive et pédagogique. Il y avait beaucoup de professionnels (plus de 50 ruches), des pluriactifs (une vingtaine de ruches) et des amateurs (moins de 10 ruches) ainsi que de quelques négociants en miel qui tous avaient à cœur de montrer les vertus de leur passion et l'originalité de leur produit. Du pollen, de la gelée royale, bien que chichement offerte, du propolis et du miel, bien sûr, abondant et décliné dans ses divers couleurs et variétés, des friandises à base de miel, et même du savon, garnissaient leurs étals. Le public, soumis d'emblée aux arômes et parfums, est invité à trainer le pied, à se laisser emporter et surtout tenter de mettre la main à la poche pour les acquérir, malgré les prix plutôt relevés. Le kilogramme de miel étant cédé à titre illustratif à 5 000 dinars en moyenne, soit un surcoût de près de 1 000 dinars comparativement à l'édition passée. Et paradoxalement, ce relèvement intervient à un moment où la récolte dans la wilaya s'est relativement améliorée, passant de 180 000 kg en 2017 à 205 000 kg en 2018. Une production, du reste, qui aurait pu aller au-delà de ce palier, sans le concours pernicieux des incendies de forêt et des effets de certaines maladies de l'abeille, notamment le parasite de la varroa, qui combinés sont venus à bout de 1 300

ruches, selon la Direction des services agricoles. Pour le wali de Béjaïa, ce renchérissement est dû à la cherté imposée par les produits d'importation de même nature, et ce, outre les effets naturels et les conditions de travail dans certaines régions montagneuses. Pour le président de l'Association des apiculteurs de la wilaya, M. Bouzidi, la récolte de cette année est de bon

augure et laisse présager une amélioration sensible de la production les saisons à venir, et donc une réduction des prix. Et pour cause, il y a, d'une part, l'engouement des paysans pour cette filière et, d'autre part, la reprise remarquée de certains bassins mellifères en déclin, situés en plaines, notamment sur le littoral ou dans la région d'El-Ksour et d'Amour. A cela s'ajoute

une dynamique de croissance évidente de nouvelles régions émergentes, notamment celles situées en montagne et aux abords des forêts, comme c'est le cas du massif de l'Akfadou, devenu un centre mellifère majeur de la wilaya, explique-t-on à la DSA. Quoiqu'il en soit, la manifestation de nature essentiellement commerciale ne fait pas l'impasse sur les possibilités

d'échange entre professionnels pour mettre le doigt dans «l'engrenage» et pallier les insuffisances, notamment en termes prophylactiques et des mesures à respecter, pour éviter les contaminations des essaims. Plusieurs conférences sont programmées et des experts sollicités pour prodiguer les bons conseils et les bons gestes à retenir.

Kaci Y.

Boumerdès/Delkys

Etude de restauration et réhabilitation du phare Bengut

L'étude technique relative à la restauration et réhabilitation du phare Bengut, l'un des plus importants monuments historiques de la ville de Delkys (63 km à l'est du chef-lieu de Boumerdès), plus communément appelé «Bordj Fnar», sera «bientôt» achevée, a-t-on appris du directeur de la culture de la wilaya. Cette étude, prévue à la réception avant fin 2018, vise à déterminer la situation et les procédures d'urgence à entreprendre pour arrêter la dégradation de ce monument, dont l'état a empiré suite au séisme du 21 mai 2003, a indiqué à l'APS Abdelali Koudid. Il a souligné que cette opération de réhabilitation est tributaire, selon lui, d'une «levée de gel sur son financement», signalant les «efforts consentis en direction des parties concernées, afin de faire aboutir cette démarche». A noter que les autorités locales s'étaient engagées, lors de l'installation de la Commission de gestion de la ville de Delkys, au premier trimestre de cette année, à la mobilisation d'une enveloppe sur le budget

communal ou de la wilaya, pour la prise en charge de la restauration de ce qui a été détruit de ce monument, dans le cadre d'un programme portant réhabilitation d'un nombre de monuments archéologiques de la vieille ville de Delkys. Ce vestige historique, répertorié dans l'inventaire des biens culturels fonciers de la wilaya, résiste encore aux vicissitudes du temps sur un site pittoresque surplombant la mer, demeurant un véritable repère pour les marins désirant accoster les eaux du port de Delkys. Selon les documents historiques en possession de la direction de la Culture de la wilaya, la construction du phare «Bordj Fnar» remonte à 1881, soit plus de 40 ans après l'occupation française de Delkys. Il se compte parmi les 25 phares érigés sur le littoral du pays de 1886 à 1954. Baptisé du nom de son constructeur, l'ingénieur Bengut, il a été construit dans la zone des «jardins enchanteurs», le point le plus culminant par rapport au niveau de la mer. Il est limité à l'est par le port et le secteur protégé de l'an-

tique Casbah de Delkys et, à l'ouest, par une vieille citadelle. Ce phare, dont l'architecture est inspirée des minarets des mosquées, est considéré comme l'un des plus beaux du pays. D'une hauteur de 25 mètres, il fonctionnait avec un projecteur émettant des rayons lumineux d'une portée de 95 km. De nuit, ces signaux pouvaient être aperçus à partir des hauteurs d'Azeffoune de Tizi-Ouzou, (60 km à l'est de Delkys), voire même des hauteurs d'Alger, à l'Ouest. Le phare «Bordj Fnar» renferme, à ce jour, un précieux matériel consistant en des appareils d'éclairage de secours, un capteur électrique, un cadre circulaire pivotant sur un récipient de mercure, et autres instruments de contrôle des mouvements de rotation, d'une lampe à gaz, d'une loupe, d'une boussole, d'un paratonnerre et autre bibelots. Opérationnel durant près d'un siècle, le phare «Bordj Fnar» s'est arrêté pour la première fois de fonctionner, dans la nuit du 22 février 1994, suite à un attentat terroriste à la bombe, dont la déflagration a fragilisé ses

murs et ses fondations. La restauration de ce vestige a nécessité pas moins de six années de travaux. Après une reprise de son fonctionnement, il dut une nouvelle fois s'arrêter, le séisme du 21 mai 2003 ayant fait apparaître de grandes fissurations sur ses murs. Il demeure à l'arrêt, à ce jour. Suite à l'arrêt définitif du «Bordj Fnar», un autre phare (de sept mètres plus haut), a été construit dans l'urgence dans son périmètre immédiat, tandis que le directeur de la culture de la wilaya prévoit une «ré-exploitation future» du phare Bengut «dès le parachèvement de sa restauration et réhabilitation». D'autre part, des associations locales, dont «La Casbah de Delkys», «Nautilus» et «Delphine», s'accordent sur la nécessité de «sauver en urgence» ce repère historique pour en faire «un musée maritime» où seraient entreposés les «trésors» marins, qui se trouvent au niveau du phare, mais également ceux détenus actuellement par des habitants de la ville de Delkys et des associations.

Younès G.

Pétrole

Le Brent recule sous la barre des 67 dollars à Londres

■ Les prix du pétrole baissaient de nouveau hier en cours d'échanges européens, après avoir légèrement progressé la veille, dans un marché incertain. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 66,41 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 38 cents par rapport à la clôture de lundi.

Par Amel B.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont



c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 13 cents à 57,07 dollars. «Le marché est de manière évidente dominé par une certaine confusion du fait d'informations équivoques, comme le fait que la Russie signale prudemment sa volonté de diminuer sa production, tandis que le chef de l'AIE, Fatih Birol, appelle les produc-

teurs à faire attention dans leurs coupes», ont expliqué les analystes de JBC. Lors d'une conférence en Slovaquie, le patron de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) a déclaré qu'une «diminution significative de la production des principaux producteurs aujourd'hui pourrait avoir des conséquences négatives pour les marchés». Depuis les

sommets en quatre ans atteints début octobre, les prix du pétrole ont baissé d'environ 25%, poussant l'Arabie saoudite à annoncer récemment une réduction de sa production de 500 000 barils par jour et à appeler à une réduction de l'offre mondiale d'un million de barils par jour. Pour l'instant, la Russie n'a pas donné d'indications claires, attendant une analy-

se plus approfondie sur l'offre et la demande avant de donner une décision. Les pays de l'Organisation de pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs partenaires, dont fait partie la Russie, doivent se réunir à Vienne les 6 et 7 décembre pour décider du futur de leur accord de limitation de la production.

A. B./APS

Après cinq séances de hausse d'affilée

L'euro baisse face au dollar

L'euro perdait du terrain hier face au dollar après avoir grimpé la veille, tandis que les incertitudes politiques restent au premier plan. Hier matin, l'euro valait 1,1429 dollar, contre 1,1454 lundi soir. La monnaie unique entamait la séance européenne en baisse face au dollar après cinq séances de hausse d'affilée. La veille, le principal facteur de baisse du dollar «a été la publication du dernier indice du marché immobilier NAHB pour novembre», ont expliqué des analystes. Les chiffres ont fait état du «plus important déclin de la confiance des constructeurs d'habitations depuis 2014», ont-ils poursuivi. Concernant l'euro,

«les inquiétudes politiques restent un facteur potentiellement important avec des échanges agités sur les obligations italiennes», ont souligné les analystes. Lundi, l'Etat italien a commencé à placer des bons du Trésor auprès de particuliers, une première depuis que la coalition populiste est entrée en fonctions au printemps. Néanmoins, la journée a été décevante en termes de montant récolté. Les relations entre la Commission européenne et l'Italie sont dans le viseur du marché après que Rome a refusé de revoir son budget pour 2019, prenant ainsi le risque de sanctions financières, dont la mise en œuvre reste néanmoins assez

hypothétique. Mais «le principal point d'inquiétude reste la rencontre au G20 la semaine prochaine de Trump et de Xi qui ne devrait pas aboutir à un réel accord entre les deux parties», ont estimé les analystes, alors qu'une nouvelle passe d'armes entre les deux géants a eu lieu ce week-end en marge du sommet entre les 21 pays de la Coopération économique Asie-Pacifique (Apec). Concernant la livre britannique, les investisseurs surveillaient hier l'intervention du gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, devant la commission du Trésor de la Chambre des Communes, alors que la devise reste suspen-

due au futur de l'accord sur le Brexit. Lundi, la Première ministre britannique, Theresa May, a défendu le «bon» projet d'accord qu'elle a négocié avec l'UE. De leur côté, les ministres des Affaires européennes des 27 ont accordé lundi un premier feu vert au projet de divorce, donnant le coup d'envoi d'une ultime semaine de tractations avant un sommet exceptionnel dimanche à Bruxelles. Hier, la monnaie britannique baissait face au dollar et progressait légèrement face à l'euro. Elle valait 1,2837 dollar, contre 1,2854 dollar la veille et s'échangeait à 89,03 pence pour un euro contre 89,11 pence lundi. Parmi les autres devises, le dollar

baissait légèrement face au yen, à 112,44 yens pour un dollar contre 112,55 yens lundi soir. L'euro valait 128,51 yens mardi, contre 128,92 yens lundi. Le franc suisse montait face à l'euro, à 1,1347 franc suisse pour un euro mardi, contre 1,1380 lundi, et dans une moindre mesure face au billet vert, à 0,9928 franc suisse pour un dollar contre 0,9935 lundi. L'once d'or valait 1 222,35 dollars, contre 1 224,50 dollars lundi soir. La monnaie chinoise valait 6,9416 yuans pour un dollar contre 6,9420 lundi à 15h30 GMT. Enfin, le bitcoin s'échangeait p o u r 4 391,95 dollars, contre 4 785,54 dollars lundi. Asma S./Agences

Brexit

Le «compromis» de Theresa May soutenu par le patronat

La Première ministre britannique Theresa May a défendu le «bon» projet d'accord sur le Brexit qu'elle a négocié avec l'UE, devant un patronat acquis à sa cause et pressé de voir Londres et Bruxelles parvenir à un «compromis». «Nous avons maintenant une semaine intense de négociations devant nous dans la perspective du Conseil européen extraordinaire de dimanche qui doit entériner le projet d'accord», a déclaré Theresa May lors de la conférence annuelle de la principale organisation patronale britannique, la CBI, à Londres. Ces discussions doivent déterminer «les détails complets et définitifs du cadre de notre future relation avec l'UE», a souligné la cheffe du gouvernement devant une foule de représentants du monde des entreprises, très majoritairement défavorables à un Brexit qui complique leurs affaires à court terme.

Le projet d'accord est «bon pour le Royaume-Uni» et «répond aux souhaits du peuple britannique», en permettant au pays de reprendre le contrôle de son argent, de ses lois et de ses frontières, a énuméré M^{me} May. Pour l'accord, si il est confirmé, permettrait au Royaume-Uni d'entrer dans une transition après le Brexit, une période de deux ans pendant laquelle les conditions de commerce avec l'UE seraient maintenues et que l'UE envisage de proposer à Londres de prolonger jusque 2022. M^{me} May a ouvert la porte à un tel prolongement de la période de transaction qui suivra le Brexit, prévu le 29 mars 2019, mais a prévenu qu'elle ne pourrait pas aller au-delà des prochaines élections législatives britanniques de 2022. «Ce n'est pas un accord parfait mais c'est un compromis qui nous garde du pire résultat possible, à

savoir un Brexit sans accord entraînant immédiatement des droits de douane entre l'UE et le Royaume-Uni», a souligné M^{me} Fairbairn devant les congressistes

Feu vert des ministres européens des AE au projet d'accord

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) à 27, réunis à Bruxelles, ont donné leur feu vert au projet d'accord sur le départ du Royaume-Uni de l'UE, conclut la semaine dernière entre les négociateurs européens et britanniques. «La première étape difficile est franchie», a souligné le ministre autrichien des Affaires européennes, Gernot Blümel, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE à l'issue de cette réunion, notant qu'il reste maintenant de «savoir si

le projet d'accord peut être accepté par les parlements britannique et européen». Le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier, s'est félicité de, son côté, du soutien affiché par l'ensemble des ministres européens au projet d'accord négocié par son équipe, relevant qu'en ce «moment décisif du processus, personne ne doit perdre de vue les progrès qui ont été enregistrés tant à Londres qu'à Bruxelles». Le projet d'accord sur le Brexit devrait être approuvé dimanche prochain lors d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE. Pendant leur sommet extraordinaire, les dirigeants européens devront aussi se prononcer sur la «déclaration politique» esquisant les contours des futures relations entre Londres et les 27.

R. E.

Agriculture de montagne à Béjaïa

Projet d'ouverture de 120 km de pistes agricoles

■ La wilaya de Béjaïa a bénéficié de plusieurs opérations d'ouverture de pistes qui vont atteindre un linéaire de 120 km au total, à travers de nombreuses communes de la wilaya, notamment Melbou, Toudja, Sidi Aïch, Akfadou, Chemini, Souk Oufella, Tifra, Ighil-Ali, Boukhélifa, Sidi-Ayad, Aït Smaïl Tamokra, Béni K'sila, Tifra, Ighram.

Par Hocine Cherfa

Cette opération, qui s'inscrit dans un vaste programme de désenclavement des régions montagneuses et rurales, touchera 21 communes, soit près de la moitié des 52 municipalités que compte la wilaya de Béjaïa, et 31 localités, a-t-on appris. Elle entre aussi dans le cadre du FCCL. Une enveloppe financière de l'ordre de 15 milliards de centimes a été consacrée à cette opération qui va être renforcée par plusieurs autres qui toucheront des filières de l'agriculture de montagne et l'ouverture de plus de 60 km de pistes agricoles dans les zones rurales, cette fois-ci.

En sus des 100 km de pistes dont le coup d'envoi a été donné ces derniers jours par le wali à partir de Sidi-Ayade, il est attendu aussi des opérations visant à développer la filière apicole pour laquelle ont été débloqués quelque 8 milliards de centimes et une autre consistant en la plantation de vergers pour

laquelle il a été alloué 5 milliards de centimes.

D'autres actions comme la réalisation de puits sont également programmées. Lancée également dans le cadre des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), l'ouverture de ces pistes agricoles aura essentiellement un triple impact.

D'abord, cette opération permettra une meilleure accessibilité aux terrains agricoles et redynamisera l'agriculture de montagne, notamment dans les zones enclavées et montagneuses. Le désenclavement des terrains agricoles par l'ouverture de pistes et d'accès facilitera leur raccordement en eau et en électricité, notamment les filières oléicole, l'apiculture, l'élevage, etc.

Il s'agit aussi d'améliorer les conditions de vie des populations rurales grâce à une meilleure rentabilité de leurs propriétés agricoles et leur maintien. Autrement dit, la lutte contre l'exode vers les villes.

La redynamisation de l'agri-



culture de montagne va sans doute encourager les populations de ces régions montagneuses à rester pour travailler

leurs terres ou le retour de ceux qui sont déjà partis vers les grands centres urbains, sachant que le territoire de la wilaya

compte plus de 75% de reliefs montagneux et accidentés. H. C.

Skikda

Simulation d'un séisme engageant quatre directions de la Protection civile

Un exercice de simulation d'un séisme engageant les brigades de soutien et d'intervention de la Protection civile de quatre wilayas, a été effectué lundi à la base de vie de consortium Cojaal, dans la commune d'Azzaba au nord de Skikda, a-t-on constaté. Ce regroupement de pompiers de 4 jours verra la réalisation d'exercices et de manœuvres pratiques jour et

nuits, a précisé à l'APS le directeur local de la Protection civile, le commandant Saïd Meghouche, ajoutant qu'environ 400 agents relevant des brigades de soutien et d'intervention des wilayas de Skikda, El Taref, Annaba et Djijel ont été mobilisés à cet effet.

Les participants à cet exercice effectueront des opérations de sauvetage et de secours aux victimes d'un tremblement de terre

improvisé, a encore ajouté le même responsable. Ces brigades d'intervention rapides créées en 2005 suite aux catastrophes qui avaient frappé le pays, bénéficient de l'autonomie de gestion des moyens humains et logistiques dont elles disposent, a souligné le même responsable, faisant état de leur importance dans l'organisation des interventions et la coordina-

tion inter-wilayas en cas d'événements incidents. Cet exercice permettra de «tester la performance des agents d'intervention et évaluer le degré de coordination entre les wilayas en cas de catastrophes», a fait savoir le même responsable, affirmant que des cours théoriques ont été prévus dans le cadre de cet exercice pour «améliorer l'intervention» et «remédier à toute

lacune» qui peut être relevée durant l'exercice. L'organisation annuelle des exercices de simulation a permis aux pompiers d'acquiescer davantage d'expérience dans la gestion des catastrophes, a considéré le même responsable, rappelant «le saut qualité» concrétisé par la Protection civile algérienne qui a obtenu le certification aux normes internationales Insarag (Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage) en zones urbaines sous l'égide des Nations unies. Le choix de Skikda pour abriter cet exercice a été décidé par la Direction générale de la Protection civile compte tenu des caractéristiques de cette wilaya considérée comme une région à multiples risques car disposant d'une grande zone industrielle, d'un port et située sur une bande sismique dans la région sismique 2A (de la commune d'Ain Bouziane à Ain Cherchar), selon la classification sismique des wilayas du pays, publiée par le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). La wilaya de Skikda enregistre annuellement entre 19 et 40 répliques de magnitudes entre 1,5 à 2,9 sur l'échelle ouverte de Richter, selon les statistiques du Craag. Neuf ambulances, 28 camions et 7 bus de transport de voyageurs ont été mobilisés pour cet exercice de simulation, a-t-on noté.

Guelma

Restauration du site où est tombé au champ d'honneur le martyr Badji Mokhtar

La célébration du 64^e anniversaire du chahid Badji Mokhtar, membre du groupe historique des 22 à l'origine du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, a donné lieu, lundi, à l'inspection des travaux de restauration de sa demeure, à la ferme de Dali Benchouaf, où il est tombé en martyr au champ d'honneur le 19 novembre 1954, dans la commune de Medjaz S'fa (Guelma), sur les monts Béni Salah, à 3 km de la RN-16 entre Guelma et Souk Ahras.

Une délégation, conduite par les walis de Guelma et de Souk Ahras, respectivement Kamel Abla et Farid Mehamedi, accompagnés des autorités locales civiles et militaires et d'une foule de moudjahidine, s'est ainsi rendue à la région de Dhraa Chouaf où se trouve la demeure du chahid qui connaît des travaux d'entretien.

Selon les explications données sur place, l'opération de restauration des murs en pierre et toit en tuile de la ferme est menée conjointement par les services techniques

de la commune de Medjaz S'fa et une entreprise privée de production cinématographique, en prévision de la production d'un film sur la première chahida de la Révolution, Dzaïr Chaïb, tombée au champ d'honneur le même jour et sur le même lieu que le chahid Badji Mokhtar.

L'occasion a donné lieu à la visite de cette maison qui fut le site de la bataille dite «El-Rekakma» sur les monts des Béni Salah les 19 et 20 novembre 1954 et qui témoigne de la bravoure de cette chahida qui n'aura vécu que les 19 premiers jours de la Révolution libératrice.

Une pièce en métal, plantée dans le sol, porte une plaque sur laquelle est écrit «Ici est tombé au champ d'honneur le chahid Badji Mokhtar».

La délégation a évoqué les prouesses du chahid Badji Mokhtar, né le 17 octobre 1919 à Annaba au sein d'une famille lettrée. Il avait d'abord fréquenté l'école des indigènes d'Annaba avant d'aller habiter avec son père

à Souk Ahras. Par le jeûne, il avait réussi à faire tomber son poids à un niveau lui ayant permis d'éviter l'incorporation obligatoire à l'armée française en 1944.

Il avait pris part à la réunion des 22 historiques et supervisé les préparatifs du déclenchement de la Révolution à Souk Ahras en y formant le premier groupe armé à l'origine de plusieurs actions réussies, dont l'attaque de la mine de Nadhour à Guelma, avant de tomber au champ d'honneur en compagnie de trois autres moudjahidine et Dzaïr Chayeb.

Une cérémonie de recueillement au cimetière des chouhada du village Badji Mokhtar, sur les limites entre les wilayas de Guelma et Souk Ahras, a été auparavant observée par la délégation qui a lu la Fatiha du saint Coran à la mémoire des chouhada.

Des membres de la famille de Badji Mokhtar et de celle de Dzaïr Chaïb ont été honorés à l'occasion.

Salim Y.

Halim Y.

Règlement du conflit du Sahara occidental

Genève, un rendez-vous pour relancer le processus

■ Le Front Polisario ira aux prochaines négociations avec le Maroc, prévues début décembre à Genève, de «bonne foi et avec la volonté de relancer le processus de règlement du conflit du Sahara occidental, sur la base du respect du droit international», ont affirmé à Madrid des responsables politiques sahraouis, en marge de la 43^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018).

Par Farid M.

«**N**ous allons (à Genève) de bonne foi et avec la volonté de pouvoir faire progresser ce dossier (le processus de règlement) dans l'objectif de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination», a déclaré le ministre sahraoui Délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, au terme des travaux de l'Eucoco 2018. L'Envoyé personnel de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a convié les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, le 5 et 6 décembre prochain à Genève, autour d'une table ronde pour des discussions directes dans le cadre de la relance du processus onusien pour la résolution du conflit du Sahara occidental, sur le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. M. Sidati a insisté sur le fait que le rendez-vous de Genève sera mis à profit pour réaffirmer l'attachement du Front Polisario à l'application du droit à l'autodétermination pour le peuple sahraoui. «Il appartient au peuple sahraoui de déterminer et de choisir entre toutes les options sur la table, et le choix relèvera essentiellement de la

volonté du peuple sahraoui», a souligné le responsable sahraoui, souhaitant que «les discussions de Genève soient "une relance sérieuse" de la recherche d'une solution et de la mise en application d'un processus de règlement (du conflit du Sahara occidental)». De son côté, le président du Conseil national (Parlement) de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Khatri Adouh, a précisé que le Front Polisario a toujours manifesté sa disponibilité à coopérer dans la recherche d'une solution qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «C'est pourquoi nous allons de bonne foi et honnêtement à Genève pour relancer le processus de l'ONU en vue du règlement du conflit et donner une nouvelle dynamique au dossier du Sahara occidental», a-t-il dit. M. Adouh a, à cette occasion, interpellé le Conseil de sécurité, l'exhortant à «prendre une position dans le cas où le Maroc essaierait d'échapper à la relance des négociations». «Nous sommes arrivés au stade où le maintien du statu quo est impossible. Il convient au Conseil de sécurité de rappeler au Maroc ses engagements et ses responsabilités, s'il tente encore une fois de torpiller les négociations», a-t-il indi-



qué. Pour ce qui est de la 43^e Eucoco, M. Adouh s'est félicité du «bon déroulement des travaux», qui ont été entourés de «bonnes conditions», ajoutant que le rendez-vous de Madrid était un «grand succès». La 43^e Eucoco est intervenue à quelques semaines de la tenue des premières négociations entre le Front Polisario et le Maroc, les 5 et 6 décembre, à

Genève. Cette rencontre prévue à l'initiative de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, devrait marquer la relance du processus de règlement du conflit du Sahara occidental, au point mort depuis 2012. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution

1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. **F. M./APS**

Tunisie

La grève dans la Fonction publique «est maintenue en l'absence de solutions satisfaisantes»

La grève générale dans la Fonction publique prévue pour jeudi prochain «est maintenue en l'absence de solutions satisfaisantes», a souligné Noureddine Tabboubi, secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Dans une déclaration, à l'agence tunisienne TAP en marge du congrès du Syndicat des fonctionnaires et agents du ministère de l'Intérieur tenu à Hammamet, M. Tabboubi a indiqué que «la grève générale n'est pas un choix mais elle a été imposée en raison du non aboutissement à un accord avec le gouvernement au sujet des majorations salariales dans la Fonction publique, dans un contexte marqué par la hausse des prix et la détérioration du pouvoir d'achat». Le secrétaire général a ajouté que la commission administrative se tiendra pour décider des prochains mouvements de protestation à observer pour défendre les droits des fonctionnaires publics. M. Tabboubi a précisé que «le gouvernement a été prévenu par la grève générale dans la

Fonction publique depuis environ deux mois mais aucun consensus n'a été trouvé». Il a, par ailleurs, signalé que l'attachement de la Fédération générale de l'enseignement secondaire au boycott des examens du premier trimestre, malgré l'objection du bureau exécutif de la Centrale syndicale, est une affaire interne qui sera résolue au sein de l'UGTT.

Fourati dément l'existence d'une «chambre noire» au sein du ministère de l'Intérieur

S'exprimant lors d'une séance

plénière tenue au Parlement consacrée à l'audition des ministres de la Justice et de l'Intérieur à propos des déclarations du Collectif de défense des martyrs Chokri Belaid et Mohamed Brahmi, le ministre de l'Intérieur, Hichem Fourati, a refusé le qualificatif de «chambre noire» donné au lieu où ont été saisis les documents liés aux affaires de l'assassinat des deux martyrs Belaid et Brahmi. Les documents en question se trouvent dans un endroit connu relevant de la Direction de la documentation et de l'information du ministère de l'Intérieur, a-t-il expliqué. Fourati a fait observer, dans

ce sens, que ces documents se trouvent dans l'un des bureaux réservés à la conservation des archives de la Direction de la documentation. Ce bureau, a-t-il ajouté, est sécurisé 24 heures sur 24 heures par des caméras de surveillance et des agents de sécurité. Le ministre de l'Intérieur a relevé, à cet égard, que le juge d'instruction du 12^e bureau du Pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme avait, lors de l'inspection du lieu où sont déposés les documents, mentionné dans son rapport, daté du 13 novembre 2018, que les documents liés aux deux affaires se trouvaient à l'étage inférieur de la Direction

de la documentation et de l'information. Au cours d'une conférence de presse, le 2 octobre dernier, le Collectif de défense de Chokri Belaid et Mohamed Brahmi ont fait état de l'existence d'une «chambre noire» au sein du ministère de l'Intérieur qui renferme des preuves en rapport avec l'assassinat de ces deux martyrs. Le député Mohamed Brahmi a été assassiné le 25 juillet 2013 devant son domicile, quelques mois après l'assassinat de Chokri Belaid, secrétaire général du Parti des patriotes démocrates unifié.

Sara H./Agences

Mauritanie

Evaluation des projets de la Banque mondiale

Un atelier a été tenu à Nouakchott sur l'évaluation de l'impact des projets réalisés par la Banque mondiale dans les domaines de la décentralisation et du développement des secteurs de l'urbanisme, de l'hydraulique et de l'assainissement. La rencontre a été organisée par le ministère mauritanien de l'Economie et des Finances et la

Banque mondiale. Mohamed Ould Ahmed Aidda, secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, a indiqué que les discussions se résument sur les objectifs de la coopération entre la Mauritanie et la Banque mondiale, à travers le cadre participatif 2018/2023. Le représentant résident de la Banque mondiale en Mauritanie, Laurent

M'sellati, a indiqué que la BM accompagne, depuis plusieurs années, le gouvernement mauritanien dans ses efforts visant à relever les défis de la croissance démographique, l'urbanisation rapide et du faible taux d'accès aux services de base (eau, assainissement, l'électricité)

R. M.



Yémen

Rebelles et pouvoir soutiennent les efforts de paix de l'ONU

■ Les rebelles et le pouvoir au Yémen se sont dits favorables lundi aux efforts de paix de l'ONU, ouvrant la voie à de nouvelles négociations pour un règlement politique du conflit qui ravage le pays depuis plus de trois ans.

Par Rima C.

La ville portuaire de Hodeida, qui illustre à elle seule la complexité de ce conflit, a connu en soirée des combats entre rebelles et forces pro-gouvernementales, les plus violents depuis la désescalade de mercredi dernier. Ces combats ont touché la partie orientale de la ville où les



Ph. > D. R.

rebelles ont déclenché des tirs d'artillerie auxquels les forces pro-gouvernementales ont riposté, tandis que l'aviation de la coalition menée par l'Arabie saoudite a lancé 12 raids aériens

contre les positions des insurgés, selon des responsables des forces loyalistes. Cette poussée de violence s'est produite en dépit des appels au calme et de la présentation au Conseil de sécurité de l'ONU par la Grande-Bretagne d'un projet de résolution demandant une trêve dans la ville et le passage, sans obstacles, de l'aide humanitaire. Aucune date n'a été fixée pour le vote de ce texte, présenté après un rapport de l'émissaire de l'ONU Martin Griffiths qui a proposé la tenue de pourparlers à Stockholm et est attendu aujourd'hui dans la capitale yéménite Sanaa selon son bureau à Amman.

M. Griffiths a dit à la télévision Sky news qu'il tablait sur un démarrage des négociations «dans quelques semaines». Et le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a indiqué qu'elles pourraient avoir lieu «début décembre». Le gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi, soutenu par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, a déclaré qu'il enverrait une délégation à Stockholm. Avant lui, le chef

rebelles Mohammed Ali al-Houthi a exhorté ses partisans à mettre fin «aux tirs de missiles et drones» et proposé «de cesser toutes les opérations militaires sur tous les fronts», pour montrer les «bonnes intentions» des rebelles. Dans un tweet, M. Griffiths a salué l'annonce rebelle et espéré que toutes les parties poursuivent leurs efforts de retenue «pour créer un environnement propice à la tenue de consultations».

En 2015, l'Arabie saoudite sunnite, voisine du Yémen, a pris la tête d'une coalition militaire pour aider le gouvernement Hadi à stopper une offensive des rebelles Houthis, soutenus par l'Iran chiite, puissance régionale rivale du royaume saoudien. Ce pays pauvre, en proie à la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU, est quasiment divisé en deux, les forces pro-gouvernementales contrôlant le sud et une bonne partie du centre et les rebelles Sanaa ainsi que le nord et une bonne partie de l'ouest. Les Houthis opposent une résistance farouche à la coalition et multiplient les tirs de missiles contre l'Arabie saoudite.

Plusieurs séries de négociations ont échoué ces dernières années. Vendredi à l'ONU, M. Griffiths a affirmé que le pouvoir et les rebelles avaient montré un «engagement renouvelé» à travailler à une solution politique et présenté des «garanties solides» selon lesquelles ils participeraient aux pourparlers. Selon lui, la coalition militaire a accepté des «arrangements logistiques» afin d'ouvrir la voie à des discussions, y compris sur des évacuations médicales de Sanaa, et un accord sur un échange de prisonniers est près d'être conclu. A Sky News, il a mis en garde contre un échec de ce processus évoquant les risques d'une famine et ceux d'un «chaos» et d'une résurgence du «terrorisme». Pour M. Le Drian, «cette guerre ne peut (...) se régler que par le compromis politique». Il a évoqué une «Arabie saoudite un peu affaiblie» et des «Houthis sous pression de l'Iran qui n'a pas intérêt à s'engager davantage dans ce conflit».

Le roi Salmane d'Arabie saoudite a aussi confirmé «l'appui» de son pays «à une solution politique», en affirmant que son pays était intervenu au Yémen par «devoir, celui de soutenir le peuple yéménite face aux milices appuyées par l'Iran». La guerre au Yémen a fait quelque 10 000 morts, selon l'ONU qui fait état de 14 millions de personnes en situation de pré-famine. Hodeida, sur la mer Rouge, est le point d'entrée de plus des trois-quarts des importations et de l'aide humanitaire internationale au Yémen. A Sanaa, la perspective d'une fin du conflit est considérée comme le résultat de la «résistance face à l'agression», selon l'expression du «ministre de l'Information» des insurgés, Daïfallah Chamhi. Mohammed al-Jouri, un habitant de Sanaa, a lui appelé la coalition à «saisir une occasion de préserver le sang des Yéménites».

R. C.



Points chauds

Incompétence

Par Fouzia Mahmoudi

Durant la rude campagne à l'élection américaine de 2016, Donald Trump avait inlassablement utilisé l'affaire des «emails» de Hillary Clinton pour discréditer la candidate démocrate. Cette affaire, qui avait fait vaciller la campagne de la candidate libérale, visait l'utilisation par l'ex-secrétaire d'État aux Affaires étrangères de son email personnel pour mener à bien des négociations et discussions confidentielles et dont la sécurité de l'Etat dépendait. Toutefois, aujourd'hui il s'avèrerait que la fille et conseillère de Donald Trump, Ivanka, a utilisé un compte personnel de messagerie électronique pour communiquer sur des affaires gouvernementales, contrevenant aux règles fédérales, a affirmé hier 20 novembre le *Washington Post*. La révélation de cette correspondance d'Ivanka a été déclenchée par une demande de l'American Oversight, une association de contrôle de l'administration. «La famille du président n'est pas au-dessus des lois», a affirmé son directeur exécutif, Austin Evers, appelant à une enquête du Congrès. Interrogée à ce sujet, Ivanka Trump a déclaré ne pas être au courant des détails des règles fédérales, selon le *Washington Post*. Un porte-parole de son avocat a confirmé que celle-ci avait bien utilisé un compte personnel de messagerie électronique avant d'avoir été informée de ces règles, rapporte le quotidien américain. Mais, contrairement à Hillary Clinton, «M^{me} Trump n'a pas créé de serveur privé chez elle ou au bureau, aucun de ces e-mails ne contenait d'information classifiée, le compte n'a jamais été transféré à la Trump Organization», a précisé ce porte-parole, qui a affirmé que tous les e-mails liés à des affaires gouvernementales avaient été mis à disposition il y a plusieurs mois. L'affaire risque d'embarrasser la Maison-Blanche. Depuis plus de deux ans, Donald Trump et ses soutiens au Congrès martèlent qu'ils considèrent l'utilisation d'e-mails personnels pour les affaires gouvernementales comme un délit grave qui nécessite une enquête et des poursuites, a rappelé Evers. Aujourd'hui encore, les partisans de Trump scandent régulièrement «Entfermez-la !» lors des meetings du président. Cette phrase, signifiant leur volonté de voir Hillary Clinton en prison, était l'un de leurs cris de ralliement pendant la campagne présidentielle. En septembre 2017, l'époux d'Ivanka Trump, également proche conseiller de Donald Trump, avait, lui, été accusé d'avoir utilisé un serveur de courriel privé en parallèle de son compte officiel à la Maison-Blanche, afin d'échanger des messages avec d'autres responsables. Toutefois, il est fort probable que les partisans de Trump qui vilipendent Clinton depuis près de trois ans maintenant pour l'affaire des emails trouveront rapidement des causes atténuantes à la fille et conseillère de leur idole. Quant aux opposants du président américain, ils n'ont pas besoin de cette nouvelle bévue pour le traiter, lui et son équipe, non seulement d'incompétence mais aussi d'incompatibilité avec les positions qu'ils occupent au plus haut sommet de l'Etat.

F. M.

Brexit

Feu vert des 27 à l'accord de divorce, mais les négociations continuent

Les 27 ont donné lundi un premier feu vert à l'accord de divorce négocié avec Londres, cible de virulentes critiques au Royaume-Uni, donnant le coup d'envoi d'une ultime semaine de tractations avant un sommet exceptionnel dimanche à Bruxelles. Les discussions sont dans la dernière ligne droite, mais les deux parties doivent encore s'entendre sur leurs liens post-Brexit. Et sur la durée maximale de la transition après mars 2019, pour préparer cette «relation future» aux contours encore flous. La Première ministre britannique, Theresa May, qui a annoncé qu'elle se rendrait dans la semaine à Bruxelles, reste sous forte pression au Royaume-Uni,

où ses détracteurs l'exhortent à améliorer l'accord de 585 pages conclu par les équipes de négociateurs, à moins de cinq mois de la date prévue de séparation. De leur côté, les 27 ont apporté lundi leur soutien politique à ce texte, qui prévoit notamment le solde de tout compte financier que devra verser le Royaume-Uni à l'UE. Il contient aussi une solution controversée pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord, qui a longtemps été le principal point de blocage des négociations. «La première étape difficile est franchie, nous avons réussi à préserver l'unité des 27», s'est réjoui le ministre autrichien des Affaires

européennes, Gernot Blümel, après une réunion avec ses homologues à Bruxelles. La seule dissonance parmi les 27 est venue lundi du ministre espagnol Josep Borrell, qui a indiqué que l'Espagne ne sera «pas en mesure» de donner son feu vert à un accord global avec Londres, faute de nouvelles garanties sur le sort particulier de Gibraltar, un territoire qui appartient au Royaume-Uni mais qui reste revendiqué par Madrid. D'autre pays comme la France ont décidé de mettre leurs réserves de côté, conscients que les Britanniques pourraient à leur tour présenter de nouvelles demandes s'ils exigeaient des modifications.



Amar Tribèche, commissaire du Festival du film amazigh

La prochaine édition sera dédiée à Djamel Allam

■ Le ministère de la Culture vient d'installer le réalisateur Amar Tribèche commissaire de la dix-septième édition du Festival du film amazigh de Tizi Ouzou. Cette édition, dont le dernier dépôt des films était hier, sera dédiée à la mémoire de l'artiste défunt Djamel Allam.

Par Abia Selles

Le réalisateur Amar Tribèche a été installé à Tizi-Ouzou en tant que commissaire du Festival national du film amazigh (FCNA-FA), lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la bibliothèque principale de lecture publique.

Nommé à ce poste par le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, «en reconnaissance de son parcours exceptionnel, son engagement au service du cinéma algérien, sa conviction de faire de l'amazighité un élément fondamental de l'identité nationale». Il remplace Mahiout Farid qui occupait ce poste depuis 2015.

Cette nomination aspire à «donner un nouveau souffle à ce festival qui participe à la promotion de la culture et de l'identité amazighes», a souligné, à l'occasion, M^{me} Zahia Bencheikh, directrice du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture.

Soulignant «l'importance du travail» qui l'attend à la tête de ce festival, M. Tribèche a indiqué qu'il s'attellera à instaurer «une collégialité dans le travail pour mettre à profit l'expérience et la volonté de tout un chacun au service de la réussite de ce festival».

Il a, également, insisté sur «l'impératif d'installer de nouveaux ressorts professionnels qui permettront d'apporter un plus à cette manifestation et garantir sa pérennité, en développant notamment la formation cinématographique», qui, a-t-il dit, «n'occupe pas la place qui lui revient dans le cinéma national».

Un volet qui a d'ailleurs été choisi comme axe principal de la 17^e édition de ce festival, dont le dernier délai pour le dépôt des films était hier, et qui sera dédiée à la mémoire du défunt artiste Djamel Allam, décédé le 15 septembre dernier à Paris.

Né à Boghni (38 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) en 1953, Amar Tribèche a fait partie de la



première génération des réalisateurs de la Radiodiffusion et télévision algérienne. Il a à son actif plusieurs émissions, documentaires et films pour enfants (L'enfance entre les textes et l'application en 1979, la pollution en

1982 etc.).

Il a réalisé plusieurs longs métrages, dont «Aïla ki ennas», avec Fatia Berber et Athmane Ariouet en 1990 et «Deux femmes», avec Bahja Rachedi et Athmane Ariouet en 1991, ainsi

que plusieurs feuilletons et séries pour la Télévision nationale.

A. S./APS

Prix Abdelkrim-Dali 2018

Wahab Bahri «grand lauréat»

Le jeune interprète de musique andalouse, Wahab Bahri, a été sacré, lundi à Alger, «grand lauréat» de la 2^e édition du concours de la meilleure interprétation du chant andalou Prix Cheikh Abdelkrim-Dali, qui a mis en compétition neuf finalistes. Le jury a décerné le 1^{er} Prix de ce concours biennal à Wahab

Bahri pour sa nouba dans le mode «raml», lors d'une cérémonie à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

Elève de Smain Hini qui l'a initié au violon et au chant andalou au sein de l'Association El Inchirah (Alger), Wahab Bahri s'est vu remettre une «attestation de succès» en plus d'un «accom-

plément financier» pour l'orchestration et l'enregistrement en studio de son premier CD.

Présidé par Smain Hini, le jury a consacré également Athmane Bendaoud et Abdeslam Ghrif Hedi, respectivement lauréats des 2^e et 3^e Prix pour leurs noubas dans les modes «sika» et «zidane». Les six autres candi-

dates aux épreuves finales ont reçu, pour leur part, des attestations de participation et des cadeaux honorifiques. S'exprimant à l'issue de l'annonce du palmarès, la présidente de la Fondation Abdelkrim-Dali, Wahiba Dali, a rappelé que l'édition 2018 de ce concours a mis en lice 9 finalistes, choisis parmi

une «trentaine» de candidats.

La prochaine édition, prévue en 2020, aura une «dimension maghrébine» en s'ouvrant, a-t-elle dit, aux jeunes interprètes de la chanson andalouse du Maroc et de Tunisie. La Fondation a rendu hommage au président Abdelaziz Bouteflika, en lui décernant un tableau, remis au secrétaire général du Conseil de l'Ordre de mérite à la Présidence de la République, Mohamed-Salah Akka. Présent à la cérémonie, Mohamed Kheznadi, un des illustres interprètes d'andalou dans sa variante algéroise «Sanaâ» et compagnon de route de Cheikh Abdelkrim Dali, a été également honoré par la Fondation. Sous la direction de Naguib Kateb, chef d'orchestre de la Fondation Abdelkrim-Dali, l'Orchestre maghrébin des musiques andalouses, une fusion des ensembles algérien, tunisien et marocain, a clos en chœur la soirée, gratifiant l'assistance de pièces aux sonorités classiques.

F. H.

Théâtre régional d'Oran et l'association Bel Horizon

Une nouvelle pièce de théâtre de rue en production

Le théâtre régional d'Oran (TRO) «Abdelkader-Alloula» a conclu un accord de partenariat avec l'association oranaise «Bel Horizon» pour mettre en place une nouvelle production dans le genre «théâtre de rue», a indiqué lundi le directeur de cet établissement culturel.

L'association, qui compte plusieurs adhérents versés dans le quatrième art, compte se joindre à cette nouvelle aventure qu'est la mise en place d'une pièce de théâtre de rue, a fait savoir Mourad Senouci, signalant que plusieurs accords ont été conclus avec le mouvement associatif local pour la promotion de ce genre encore en herbe en Algérie.

La promotion de cet art passe par la multiplication des représentations et la produc-

tion de nouvelles pièces. Le TRO a déjà à son compte la pièce «El Harraz», montée dans le cadre d'un atelier-production avec des jeunes talents en mars dernier, et qui a été présentée à plusieurs occasions, a-t-il souligné.

«Nous nous sommes produits récemment dans des établissements universitaires à Oran, ainsi que dans des espaces publics à Alger», a indiqué Mourad Senouci, faisant savoir que la demande est de plus en plus forte.

En plus du partenariat avec l'association «Bel Horizon» pour la production d'une nouvelle pièce, d'autres troupes et associations théâtrales ont émis des propositions pour des productions dans ce genre, actuelle-

ment à l'étude, a indiqué le directeur du TRO.

«En plus, nous comptons accompagner les associations versées dans la protection du patrimoine, pour animer certains sites historiques», a encore souligné le même responsable, notant que les expériences menées dans ce registre, au cours de la saison théâtrale écoulée, ont été «très concluantes». Le TRO avait présenté sa pièce de théâtre de rue «El Harraz» en marge de la grande randonnée du 1^{er} mai à Santa Cruz, en partenariat avec l'association «Bel Horizon» et une autre fois en marge d'une visite guidée au quartier historique de Sidi El Houari en juin, suscitant un intérêt et un engouement des spectateurs.

L. B.

Prix de l'Instance arabe du théâtre à deux Algériens

Un succès pour l'écriture théâtrale et la littérature algériennes

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a estimé que l'attribution du Prix de l'Instance arabe du théâtre pour l'écriture théâtrale pour enfant aux deux écrivains algériens, Youcef Baaloudj et Kenza Mebarki, était «un succès pour l'écriture théâtrale et la littérature algériennes», selon un communiqué rendu public par le ministère

de la Culture.

Félicitant les lauréats, M. Mihoubi a déclaré avoir appris avec beaucoup de fierté et de joie cette consécration méritée qui témoigne, a-t-il dit, des capacités importantes que recèle la scène artistique ainsi que «les énergies créatives» de notre jeunesse.

L'écrivain Youcef Baaloudj a

obtenu le prix du meilleur texte avec «Kem kem mared el Koutoub», une plaidoirie pour la réhabilitation du livre et de la lecture. Il avait également obtenu le Prix de Sharjah pour la première publication en théâtre pour enfants et a participé à plusieurs manifestations théâtrales et culturelles.

Pour ce qui est de l'écrivaine

et chercheuse Kenza Mebarki, elle a obtenu le 3^e prix en ex æquo avec l'écrivain égyptien, Mohamed Kosbor, et ce pour son œuvre «Madinet el nanou».

Elle avait déjà obtenu plusieurs prix en écriture théâtrale et plusieurs de ses œuvres ont été joués, dont «Juha Digital».

M. K.

AGEND'ART

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth)

Jusqu'au 24 novembre :

Exposition collective d'arts

plastiques, avec les artistes

Moussa Bourdine, Djanet

Dahel, Moncef Guita,

Mohamed Laraba, Yasmine

Saadoune, Karim Sergoua,

Abdelhadi Talbi et Souppçon

d'Art.

Galerie d'art Dar EL-Kenz

Jusqu'au 1^{er} décembre :

Exposition «Safar» de l'artiste

Samia Skenazene.



Boxe/Mondiaux-2018 (Dames)

Taberkout sort précocement

LA BOXEUSE algérienne Taberkout Soumeïya (64 kg) a été éliminée lundi en huitièmes de finale des Championnats du monde 2018 (seniors) qui se déroulent du 15 au 24 novembre à New Delhi (Inde). Après l'élimination dimanche de Boualem Roumaïssa pour le compte des 8^e de finale, Taberkout Soumeïya a connu le même sort après sa défaite devant l'Australienne, Jessica Messina

(5-0). Sous la conduite du staff technique composé de Kenzi Abdelghani et Brahim Makhoulouf, six Algériennes ont pris part aux Mondiaux de New Delhi. De son côté, Seffouh Widad (51 kg) avait été éliminée en 16^e de finale, alors que trois boxeuses avaient été éliminées dès le premier tour : Bahmed Nour El Houda (54 kg), Khelif Imène (60 kg) et Khelif Hadjila (57 kg).

Tennis /Classement mondial «juniors» Hamza Reguig gagne 3 places

SAMIR HAMZA Reguig chez les garçons et Bouchra Rehab Mebarki chez les filles sont les seuls tennismen algériens à avoir gagné quelques places dans le nouveau classement mondial «juniors», au moment où la plupart de leurs compatriotes ont enregistré une certaine régression suivant la dernière publication de la Fédération internationale de la discipline (ITF), dévoilée lundi. Une satisfaction pour Reguig, qui restait sur un bon spectaculaire de 53 places dans le précédent classement et qui, sur sa lancée, enregistre cette nouvelle progression, qui le place au 829^e rang mondial. Pour leur part, Youcef Rihane et Ryad Anseur ont perdu respectivement deux et cinq places cette semaine, pour se retrouver aux 190^e et 1350^e

rangs. Chez les filles, et comme ce fut le cas chez les garçons, la jeune Bouchra Rehab Mebarki a été la seule à enregistrer une progression cette semaine. Elle a gagné six places, pour se placer au 1884^e rang. De leur côté, Amina Ahlem Felloussa et Inès Bekrar ont perdu respectivement une et huit places, pour se retrouver aux 1621^e et 541^e rang mondial, au moment où les Oranaises Lynda Benkaddour et Houria Boukholda se sont maintenues aux 177^e et 1389^e rangs, qu'elles occupaient depuis la semaine dernière. Le classement mondial «juniors» est toujours dominé par le Chinois Chun Hsin Tseng chez les garçons, au moment où chez les filles, sa compatriote Xiyu Wang a été détrônée par la Française Clara Burel.

Equipe nationale

Les Verts retrouvent le sourire

■ En réussissant à battre le Togo sur le score sans appel de (4/1), la sélection nationale de football a arraché définitivement son ticket pour la phase finale de la CAN 2019 au Cameroun. Elle a également remporté une première victoire à l'extérieur, n'ayant depuis trois ans décroché le moindre succès en dehors de ses bases.



Les Verts sur la bonne voie

Par Mahfoud M.

Rugby Premier festival à Oran le 10 décembre

LE CLUB «Torro» de rugby d'Oran organisera le 10 décembre prochain la première édition d'un festival de rugby, à-t-on appris lundi du président de ce club. Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la 19^e édition des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'Ouest en 2021, verra la participation de plusieurs clubs issus des différentes régions du pays, à inclure Sofiane Taleb. L'événement, placé sous l'égide des autorités locales ainsi que la Fédération algérienne de rugby, se veut aussi une nouvelle étape dans le développement de ce sport qui est en train de faire un saut qualitatif en Algérie, a ajouté le premier responsable du club de «Torro» d'Oran, une association créée en 2016. Pas moins de 10 clubs de rugby actif à «El-Bahia», en attendant la création d'autres dans un avenir proche, ce qui illustre l'engouement que suscite ce sport de contact et de

combat collectif chez les jeunes Oranais. D'ailleurs et selon des statistiques, plus de 800 licenciés sont affiliés à la Ligue oranaise de rugby, un chiffre impressionnant par rapport à l'âge de cette ligue qui n'a pas encore soufflé ses deux bougies. Cet «exploit», si on peut le qualifier ainsi, est le fruit d'un travail de longue haleine, car avant que le rugby ne soit reconnu en Algérie avec la naissance officielle de la Fédération nationale de cette discipline en 2015, certains clubs activaient à Oran, dont le Stade oranais. Le conseiller technique régional (Ouest) de la Fédération algérienne de la discipline, Houari Benmoufek, avait déclaré il y a quelques mois que l'Ouest du pays était en passe de devenir un véritable pôle de développement du rugby en Algérie, révélant que la Ligue de la wilaya d'Oran tablait sur l'adhésion de 2 000 sportifs avant la fin de cette année 2018.

C'était une grosse délivrance pour les fans des Verts qui s'inquiétaient quelque peu, surtout avec la défaite face à la Gambie qui a semé le doute au sein de la sélection nationale, sachant qu'en football tout peut aller vite, et une autre défaite aurait compliqué les affaires des Algériens. Face au Togo, les joueurs de l'EN ont joué avec les tripes et avec à la clé une bonne discipline tactique. La première mi-temps a été parfaite pour les Fennecs qui

ont su dominer les débats et ont marqué trois buts qui ont mis les Eperviers dans le doute, alors qu'en seconde mi-temps, la bande à Belmadi a préféré gérer le score tout en procédant par des contres. Certes, cela a amené au but du Togo, mais les Verts ont tout de suite répliqué avec un but de toute beauté de Bounedjah qui a refroidi les ardeurs de la sélection locale. Ce succès est venu à point nommé et devrait permettre au sélectionneur national, Djamel Belmadi, de continuer à travailler dans le calme, lui qui a avoué qu'il ne veut pas faire dans la figuration

au prochain tournoi du Cameroun qui sera très certainement relevé. La petite révolution qu'il a effectuée en écartant certains cadres et en incorporant de nouveaux éléments, dont des jeunes du cru à l'image de l'Usmiste Chita, a eu l'écho escompté puisque ce dernier a été très bon pour son baptême de feu avec les Verts. Il a déjà déclaré qu'il ne fera appel qu'aux joueurs qui pourraient vraiment apporter le plus escompté et qu'il donnera sa chance à tout joueur capable de donner le meilleur de lui-même pour l'EN.

M. M.

Mahrez dans l'équipe type de la cinquième journée

L'international algérien Ryad Mahrez, auteur d'un double dimanche contre le Togo (4-1), figure dans l'équipe type de la cinquième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 disputée ce week-end. Le joueur de Manchester City a largement contribué au large succès des Verts contre les Eperviers en

ouvrant le score d'un lob dès la 14^e minute avant d'inscrire un deuxième à la demi-heure de jeu d'un tir foudroyant sur un service de Feghouli. Une précieuse victoire synonyme de qualification pour les hommes de Djamel Belmadi à la phase finale de la CAN-2019 au Cameroun (15 juin - 13 juillet). L'équipe type choisie par le site spécialisé Starafica

est résolument offensive, organisée en 3-4-3, afin de mettre en exergue les performances dantesques des attaquants qui ont signé l'impressionnant total de 66 réalisations au cours des 23 rencontres disputées (soit une moyenne de 2,86 buts par match).

L'équipe type de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2019 :

Gardiens de but : Edouard Mendy (Sénégal)

Défenseurs : Serge Aurier (Côte d'Ivoire), Kalidou Koulibaly (Sénégal),

Mehdi Benatia (Maroc)

Milieux de terrain : Riyad Mahrez (Algérie), Jean Michael Seri (Côte d'Ivoire), Moussa Doumbia (Mali), Mohamed Salah (Egypte)

Attaquants : Britt Assombalonga (RDC), Mohamed Yattara (Guinée), Jordan Ayew (Ghana).

Ligue 1 Mobilis (12^e journée/ Mise à jour) La JSK freinée dans son élan

La JS Kabylie a été freinée dans son élan par le champion sortant, le CS Constantine, qui l'a battue à domicile, sur son antre du stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou sur le score de (1/0), pour le compte de la mise à jour du championnat. Une défaite qui fait quelque peu mal aux Canaris qui souhaitent continuer sur la même lancée après avoir battu le NAHD lors de la précédente journée de la Ligue 1. Les poulains de Dumas avaient pourtant grand espoir de s'accrocher plus au leader et lui mettre la pression, mais ils étaient dans un jour sans

et ne pouvaient pas asseoir leur domination sur la formation constantinoise qui en voulait au cours de ce match et souhaitait se relancer après avoir vécu des moments sombres lors des précédentes journées du championnat.

Contre toute attente donc, les visiteurs ont ouvert la marque à la 22^e minute par l'entremise de Kaddour Beldjilali sur un superbe coup de pied arrêté. Les «Canaris» ont dominé les débats, mais sans réussir à égaliser. En seconde période, le club constantinois est parvenu à corser l'addition grâce au

capitaine Sid Ali Laâmrî (47). Le CSC, qui restait sans la moindre victoire depuis la 7^e journée (à domicile face au Paradou AC 2-0, ndr), retrouve le sourire avec ce retentissant succès, infligeant par l'occasion à la JSK son deuxième revers depuis le début de la saison après celui concédé à Alger face au leader l'USMA (1-0). A l'issue de ce résultat, la JSK (2^e, 26 pts) échoue à réduire l'écart avec le leader usmiste (1^{er}, 33 pts), alors que le CSC remonte à la 8^e place avec 19 points.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

12 milliards de DA mobilisés pour l'opération

Aménagement de 8 stations thermales

LE GROUPE public Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) a mobilisé 12 milliards DA pour l'aménagement et la modernisation de huit stations thermales au niveau national, sur un total de 70 milliards DA destinés à la réhabilitation et à la modernisation de 65 hôtels relevant du groupe, a annoncé un responsable au ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

«Toutes les stations thermales publiques réalisées durant les années 70 et gérées par le groupe HTT connaissent depuis 2015 une opération de réhabilitation et de modernisation pour améliorer leur performance et prestations, à l'instar de Hammam Righa (Ain Defla), Boughrara (Tlemcen), Bou Hadjer (Ain Témouchent), Bouhanifia (Mascara), Rabbi (Saida), Guergour (Sétif), Salhine (Biskra) et Chellala (Guelma)», a déclaré à l'APS le directeur des stations et activités thermales, Djamel Alili.

Le programme concerne également le Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj qui sera remis en service en 2019, a-t-il ajouté, rappelant l'inauguration, en août dernier, d'un centre de thalassothérapie au niveau du complexe Andalouses (Oran).

L'Algérie compte 26 stations thermales opérationnelles, dont 9 relevant du secteur public et 17 du privé. Evoquant les sources thermales recensées au niveau national, le même responsable a fait savoir que l'étude d'actualisation effectuée en 2015 a fait état de l'existence de 280 sources thermales, indiquant que 79 concessions d'exploitation ont été attribuées à ce jour à des investisseurs.

Il s'agit, a-t-il précisé, de 63 concessions pour la réalisation de stations thermales et de 7 autres pour des centres de thalassothérapie, outre la régularisation de la situation de 9 stations thermales publiques actuellement en service.

Soulignant que la majorité de ces stations se trouvent dans de magnifiques sites naturels, qui en ont fait une destination privilégiée pour de nombreux citoyens, tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays, M. Alili a estimé à une centaine le nombre de sites thermaux non exploités et qui pourraient abriter d'autres projets d'investissement pour la réalisation d'espaces dotés de tous les moyens de repos.

De par leurs bienfaits thérapeutiques sur plusieurs maladies, notamment rhumatismales, dermatologiques et respiratoire, et en tant qu'espaces de repos et de détente, les stations thermales enregistrent

annuellement plus de 500 000 visiteurs et plus de 3 millions curistes, a fait savoir le même responsable.

Concernant l'investissement privé, M. Alili a rappelé l'entrée en service de nombreuses nouvelles stations thermales durant ces dernières années, à l'instar du hammam El-Baraka, la station Bouchahrine (Ouled Ali wilaya de Guelma), la station Sidi Yahia (Biskra), hammam Melouane (Blida) et les quatre stations Sekhna (Sétif).

Par ailleurs, plus de 30 hammams thermaux traditionnels gérés par des communes, dont hammam Chiguer (Tlemcen), hammam Salhine (Khenchela) sont en cours de modernisation par des investisseurs privés pour améliorer leurs prestations conformément aux normes en vigueur.

Pour ce qui est des projets en cours de réalisation par des opérateurs privés, M. Alili a fait état de 32 projets répartis sur 14 wilayas, dont des projets thermaux dans les wilayas de Djelfa, El Taref, Sétif et Mascara.

En dépit du développement des activités thermales, l'amélioration de ce tourisme nécessite la modernisation de l'organisation et de la gestion des stations en exploitation, le soutien de l'investissement dans les établissements exploités de manière traditionnelle ainsi que la réalisation de projets au niveau de différentes sources thermales et l'amélioration de la formation.

Dans ce contexte, un plan a été mis en place pour développer les méthodes de gestion de cette activité touristique en focalisant essentiellement sur la promotion de l'aspect thérapeutique et permettre à ces établissements de contribuer au développement de l'économie nationale et de réaliser des recettes à même de garantir leur pérennité. Pour parfaire le rendement des stations thermales, le Groupe HTT assure la formation de plus de 3 300 fonctionnaires des hôtels relevant du groupe.

Ainsi, 2 200 éléments ont été orientés vers la formation dans les domaines de la thalassothérapie, le thermalisme et la kinésithérapie, outre la formation de médecins et paramédicaux.

Le Groupe HTT propose, par ailleurs, la création d'une école pour la formation de spécialistes en thermalisme afin de pouvoir offrir des prestations de qualité qui répondent aux normes en vigueur dans le monde et mettre en place une référence sur les métiers de thalassothérapie en centrant les efforts sur l'élément humain qualifié.

Halim N.

Fête du Mawlid an-Nabawi 2018



Loumis

Djalou@hotmail.com

Football

Une année de suspension pour Chérif Mellal, président de la JSK

■ Le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, a écopé d'une année de suspension, dont six mois avec sursis, pour «violation de l'obligation de réserve, outrage et atteinte à la dignité et à l'honneur d'un membre de la Ligue», a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Par Racim S.

Le patron de la JSK devra s'acquitter également d'une amende de 200 000 dinars, ajoute la même source, précisant que Chérif Mellal ne

Mila Le terroriste abattu a été identifié

LE TERRORISTE abattu lors d'une opération menée lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone d'Ouled-Mohamed (Mila), a été identifié comme étant «Cherouana Adbelhamid» dit «Youcef», qui avait rallié les groupes terroristes en 1996, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le même contexte et lors d'opérations distinctes menées par des éléments de l'ANP et de la Gendarmerie nationale, «un trafiquant d'armes a été arrêté et deux pistolets automatiques ont été saisis à Tizi-Ouzou et In-Guezzam». Par ailleurs, un détachement de l'ANP «a appréhendé, à In-Guezzam, dix-sept immigrants clandestins de différentes nationalités», ajoute le communiqué.

H. Y.

s'est pas présenté à l'audience qui devait avoir lieu lundi. Cette sanction fait suite aux déclarations et interviews accordées par Mellal à plusieurs médias au sujet du décalage, de 24 heures, de la rencontre de championnat entre l'USM Alger et la JS Kabylie, disputée finalement le 9 novembre au stade Omar-Hamad (1-0).

Mellal a contesté violemment les modifications apportées au calendrier de la compétition, critiquant sans retenue le président de la LFP, Abdelkrim Medouar. Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a décidé de se «désaisir» de l'affaire USM Annaba - ex-joueurs impayés, en faveur de la Commission nationale de résolution des litiges (CNRL) «et ce, en conformité avec la circulaire de la FIFA en date du 9 mai 2018», explique la LFP. Cette circulaire stipule que



toute décision financière ou non financière, prononcée à l'encontre d'un club par un tribunal arbitral au sein de l'association concernée ou par une chambre nationale de résolution des litiges dûment reconnus par la FIFA doit être exécutée par l'association de l'organe qui a prononcé la décision. Enfin, l'ASO Chlef (Ligue 2) a écopé d'un match à huis clos pour «utilisation de fumigènes sur le terrain de jeu (3^e infraction)».

R. S./APS

Turquie

Deux pilotes morts dans le crash d'un avion d'entraînement

LES ÉPAVES d'un avion d'entraînement qui s'est écrasé lundi en Turquie, ont été retrouvées dans le district Karacasu de la province d'Aydin (ouest), a rapporté hier l'agence de presse turque Anadolu. Le lieu exact où l'avion d'entraînement s'est écrasé a finalement été déterminé hier matin. «Ainsi, les équipes déployées sur les lieux ont

retrouvé les épaves de l'avion», selon l'agence. Le préfet de Denizli, Hasan Karahan, cité par Anadolu, a annoncé que «les corps sans vie des deux pilotes ont été retrouvés sur le lieu de l'accident». L'avion s'était envolé à partir de l'aéroport Cildir d'Aydin et avait disparu des radars peu de temps après.

R. I.